

Quand les « Verts » voient « rouge » !

Dossier « hot » pour la rentrée de [MédiaChartres](#).

Sujet de discorde et bras de fer, entre le parti écologiste local et le Maire de Chartres, concernant l'abattage de 3 arbres Blv de la Courtille, dans l'enceinte du parc de la Chambre des métiers, qui vie ses dernières heures, pour faire place à un nouveau « bétonnage » qui caractérise et fait désormais la renommée, de la Ville.

DÉCLARATION PRÉALABLE
Construction ou travaux

N° DÉCLARATION : DPO280852200193

En date de : 23/05/2024

Bénéficiaire(s) : SCOV 24 Courtille

Nature des travaux : Abattage d'arbres qui sont exploités

Surface de plancher autorisée : [] m²

Hauteur de la/les construction(s) : [] m

Surface des bâtiments à démolir : [] m²

Superficie du terrain : 2,036 m²

Nom de l'architecte
ou leur projet architectural : []

Date affichage permis en mairie le : 23/05/2024

Le dossier peut être consulté à la Mairie de : CHARTRES Place de la Chambre des Métiers

Droit de recours
Le délai de recours contre les décisions prises dans le cadre de la présente procédure est de deux mois à compter de la date de l'affichage de la présente déclaration. Le recours est formé par une requête adressée au préfet de la région, au préfet de département ou au préfet de la commune concernée. Les recours sont recevables jusqu'au 15 septembre 2024. Le préfet de la région, le préfet de département ou le préfet de la commune concernée est compétent pour statuer sur les recours. Les recours sont recevables jusqu'au 15 septembre 2024. Le préfet de la région, le préfet de département ou le préfet de la commune concernée est compétent pour statuer sur les recours.

CHANTIER INTERDIT AU PUBLIC



????



A l'actif du Maire et sa garde prétorienne, il y a l'abattage de nombreux arbres, souvenirs par **MédiaChartres**: Blv Chasles/de la Résistance/Clemenceau/Foch/de la Courtille (piscine)/Place du Cygne/Châtelet/Faubourg St Jean/Avenue Jean

de Beauce/etc ... **et sur d'innombrables chantiers:** rue de Varize/de Reverdy/du Cardinal Pie/Famin/des Lisses/Chanzy/Gabriel Péri/de Sours/de Châteaudun/du Bourgneuf/Nicole/Chauveau Lagarde/Place St Brice/du Grand Faubourg/Petit Bouillon/Le Colisée/Pôle Gare/ le Off/Banque de France/Hôtel Dieu/etc ...

Et ils sont très loin d'être « Guery » (...)
<https://www.enseignement-prive.info/fiche/ecole-privee-guery-c hartres/ET028-31>



Pour certains il est déjà trop tard et pour d'autres, l'avenir semble funeste



Ilot de verdure, Blv Foch, promis à l'abattage, par M. Bouygues



Cèdre Bicentenaire du Blv Foch, abattu:
<https://fr.wikipedia.org/wiki/C%C3%A8dre>



Il semble définitivement établi, que le **vert** ne soit pas la couleur de prédilection et la bienvenue à **Chartres**, pour le **Maire** et « **certains adjoints**« , sauf pour:

<http://chabriol.com/reservation/>

et n'oubliez pas de cliquer, sur/ **CONTACT**



qui voudrait abattre des arbres ici ?

Ou encore, (bien toléré) sous cette forme ... ?



Martine Leroy